

23.03.2009 - 14:00 Uhr

hotelleriesuisse continue de défendre une classification des hôtels uniforme

Berne (ots) -

L'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse n'accepte pas le jugement du Tribunal de commerce de Zurich, qui entend autoriser GastroSuisse à utiliser le symbole de l'étoile pour classifier ses établissements d'hébergement, donnant lieu ainsi à deux systèmes d'étoiles concurrents. Une telle décision porterait un rude coup à la crédibilité de la classification des hôtels et par là même à l'hôtellerie suisse.

Une classification des hôtels crédible, orientant clairement les hôtes et les hôteliers, est absolument essentielle pour la compétitivité de l'hôtellerie suisse. Depuis 1979, les étoiles hôtelières d'hotelleriesuisse sont les garantes d'une uniformité des standards de qualité ainsi que de la transparence dans l'offre hôtelière. Les comités mis en place par hotelleriesuisse agissent en toute indépendance de l'association et classent tant les hôtels membres que les non-membres. Ils attribuent les étoiles hôtelières selon des processus clairement établis en se basant sur un catalogue de critères détaillé, qui est régulièrement adapté aux nouveaux besoins des hôtes. Les étoiles hôtelières suisses sont connues et reconnues internationalement, elles donnent aux hôtes en provenance de Suisse et de l'étranger un aperçu rapide et fiable des prestations de services qu'ils sont en droit d'attendre d'un hôtel. En même temps, les critères requis constituent un instrument important pour promouvoir la qualité dans l'hôtellerie suisse. Le système n'a pas seulement plus que prouvé son efficacité dans notre pays, la classification des hôtels d'hotelleriesuisse a également servi de modèle de référence aux pays germanophones.

La décision du Tribunal de commerce de Zurich compromet ces acquis et nuit du même coup considérablement à l'hôtellerie suisse. Si les tribunaux devaient admettre deux systèmes d'étoiles concurrents, avec des critères différents, cela déboucherait inévitablement sur des confusions et un manque de transparence. Dans l'intérêt de l'hôte et de la branche du tourisme, hotelleriesuisse continue de tout mettre en oeuvre pour protéger la crédibilité des étoiles hôtelières suisses fortement ancrées dans l'esprit des hôtes. Pour atteindre cet objectif prioritaire, hotelleriesuisse va saisir la juridiction supérieure. Parallèlement, et malgré des offres de coopérations antérieures restées vaines, hotelleriesuisse laisse la porte ouverte au dialogue, afin de trouver une solution uniforme avec la Fédération des cafetiers et restaurateurs GastroSuisse.

Contact:

hotelleriesuisse
Nora Fehr, Responsable de la Communication
Tél.: +41/31/370'42'80 oder +41/31/370'42'86
E-Mail: nora.fehr@hotelleriesuisse.ch ou
kommunikation@hotelleriesuisse.ch